

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/132/T/2022-2023 pour la réalisation des travaux d'extension du Centre de santé GATURANDA (bloc Maternité, Hébergement et Déchèterie)

Date de Publication : 12.6.2023

Date d'ouverture des offres: 23.7.2023

1. Objet

La commune de BUGABIRA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux d'extension du Centre de santé GATURANDA (bloc Maternité, Hébergement - et Déchèterie), le marché est en un seul lot.

2. Financement du Marché

La Commune de BUGABIRA vient d'obtenir du Fonds National d'Investissement Communal 'FONIC' ; un financement mis à sa disposition par l'Etat Burundais sur le Guichet Non-Affecté 2023-2024 du FONIC pour l'exécution des projets de développement socio-économique et communautaires. La commune de BUGABIRA a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux d'extension du Centre de santé GATURANDA (bloc Maternité, Hébergement et Déchèterie), signalés précédemment.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en 1 lot(s). L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de quatre (4) mois calendriers

4. Conditions de participations

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service de 8 heures à 15heures30 min à partir de la date de publication ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune BUGABIRA

Moyennant le paiement de cent cinquante mille (150 000FBU) francs burundais : 75. 000 FBU sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) sur le compte de transit des recettes non fiscales et 75 000FBU au compte N° 703-080027-01-16 ouvert à l'IBB au nom de la commune de BUGABIRA

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

- Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

6. Visite du site

Une visite des sites des travaux est organisée. Elle aura lieu en date du 22/11/2023 à partir de 9 heures. Le point de rencontre pour le départ de la visite est le Chef-lieu de la Commune BUGABIRA.

7. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de trois millions de francs burundais (7 000 000 FBU).

Les offres doivent être soumises à la commune de **BUGABIRA**.

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

8. Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jour calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront à l'adresse indiquée ci-dessus au **plus tard le** 03/12/2023 à **10 heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour les **travaux d'extension du Centre de santé GATURANDA (bloc Maternité, Hébergement et Déchèterie)**, relatif au marché N°DNCMP/132/T/2022-2023, à **n'ouvrir qu'en séance publique du** 3/12/2023 à 10 heures.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent à l'adresse mentionnée ci-dessus le 3/12/2023 à 10Heures 30 minutes. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

11. Critères de qualification des soumissionnaires.

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

Au niveau administratif :

- Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
- Caution de soumission suivant le modèle du DAO;

- Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché ;
- Statuts du soumissionnaire (personne morale) ;
- Attestation de non redevabilité délivrée par le service des impôts (OBR) ;
- Certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original encours de validité ;
- Registre de commerce (en copie)
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce encours de validité d'au plus de 3 mois ;
- Adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;
- L'acte d'engagement signé ;

Au niveau technique :

- L'organisation des travaux (le planning d'exécution des travaux) ;
- Les qualifications et l'expérience des principaux responsables et techniciens affectés sur le chantier dont la candidature est proposée pour le marché ;
- Les références générales et similaires de l'Entrepreneur et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s) ;
- Les moyens logistiques à affecter au chantier

Au niveau financier :

- L'acte (formulaire) de soumission ;
- La capacité d'autofinancement (ligne de crédit délivrée par une banque agréée) ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le devis quantitatif estimatif ;
- Un chiffre d'affaires d'au moins de trois cent millions (300 000 000 FBU) de FBU au cours des trois (3) dernières années.

12. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

Fait à BUGABIRA, le 6.1.6/2023
Administrateur Communal et
Personne Responsable des Marchés Publics

Eric TWIZERIMANA

